dbeton

dbeton

Bon No: 001900163	1ere Gachée: 10:32 (1)	Date: 04/11/2026	thd2611041305	Zone:					
	Quantité: 0.20 m3	référence commande(2):		Véhicule: SC SC SC SC					
client: 999000003	COMPTANT								
chantier: bekir	bekir	possition en message 9h52							

ARRIVEE CHANTIER convenue	réelle	DECHARGEMENT debut	fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE	température:	CONSEILS DE SECURITE:
11:30						00:00	vitesse du vent:	XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures
							validité:	

code Béton	désignation(6)(8)	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7)	Dmax
0001	CHAPE CIMENT		X0(F)	Cl0.4	S1	

ciment(type et classe)	Additions(type)	dosage(C+Ka)(5)	Résistance caractéristique(4)
42.5 all	01	0	C10/12

appellation commerciale chape 300 kg

Propriétés particulières spécifiées

SERVICES	ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)	LIVRAISON RECEPTIONNEE
CONTRIBUTION ENVIRO+CARBO REP	RETARDATEUR DE PRISE	NOM: signature du client:

ajout d'ingrédients sur chantier(9): signature:
type et quantité:
demandeur:

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures aprés la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN